

La Wallonie du Sud continue à sécuriser son approvisionnement

Globalement, l'approvisionnement en eau est satisfaisant en Wallonie, mais certaines régions souffrent plus que d'autres d'un certain déficit, surtout en période sèche. Le Schéma régional des ressources en eau (SRRE) œuvre pour réduire ces faiblesses.

JEAN-LUC BODEUX

Avec les sécheresses estivales régulières et de plus en plus sévères, avec une augmentation de certains besoins, notamment pour l'irrigation, et de la démographie, même modérée, ainsi que certains loisirs très gloutons comme les piscines privées, les besoins en eau grandissent et montrent, de-ci de-là, que cette ressource n'est pas intarissable, surtout lors de périodes estivales sèches comme celle de 2022, où diverses communes se sont retrouvées à sec. Le problème est majeur puisque l'eau est évidemment vitale pour tout le monde.

Les pouvoirs politiques régionaux et communaux – certaines communes restant autonomes en la matière – et les gestionnaires de réseau y sont très attentifs et travaillent à la sécurisation de l'approvisionnement depuis des lustres, partout en Wallonie et à Bruxelles.

Depuis 2010, un Schéma régional des ressources en eau (SRRE) a été réfléchi au niveau wallon, sous la houlette de la SWDE, pour développer un outil d'aide à la décision dans le cadre du développement territorial, et permettre des liaisons et interconnexions optimales entre les divers fournisseurs en eau afin de garantir l'alimentation en quantité et en qualité, tout en maîtrisant le prix.

En novembre 2015, le gouvernement wallon avait approuvé douze travaux prioritaires pour un montant estimé à 270 millions d'euros, une somme actuellement fixée à 364 millions d'euros,

plus 67 millions liés à des modifications et ajouts de travaux (sud de Namur, nord de Liège, sud de la Wallonie, Wallonie picarde-Mouscron). Le budget global se situe donc à 431 millions, dont 410 à charge de la SWDE.

Ces douze travaux concernent tout le territoire wallon et leur état d'avancement est varié. Les ouvrages sont finalisés et fonctionnels à La Louvière, Charleroi, Charleroi-Walcourt, Famenne-Ardenne et Arlon-Aubange-Messancy. Pour les autres, des études ou des travaux sont en cours avec des échéances pour certains à 2026-2027. Il s'agit des réseaux de Namur-sud, Liège-nord, Wallonie-sud et Centre-Ardenne, Borinage et Wallonie picarde, Mouscron, l'est du Brabant wallon et Gembloux, Stavelot-Trois-Ponts-Vielsalm, Houffalize, mais aussi les tronçons 1 (Grâce-Hollogne-Arbre à la Croix), 2 (Arbre à la Croix-Ohey) et 3 (Ohey-Wellin) de l'autoroute wallonne de l'eau qui achemine dans des canalisations de plus d'un mètre de diamètre de l'eau à partir des barrages de la Gileppe et d'Eupen vers Liège, puis via le gros captage de Modave vers Namur et d'autres régions. Une interconnexion majeure mise en réseau entre tous les gros producteurs d'eau sur des dizaines de kilomètres !

Fin 2019, le gouvernement a complété la liste des travaux prioritaires initiaux et octroyé une subvention complémentaire de 8,5 millions d'euros à la SWDE. Cela portait sur une liaison entre Tellin et Libramont, avec sécurisation de la commune de Saint-Hubert – elle est en suspens aujourd'hui – et éventuellement de Libin au passage. Si le projet initial sécurisait 8.500 raccordements à Libramont et St-Hubert, les nouveaux travaux proposés (barrages de l'Est-galeries de Hesbaye-addiction Nord-Luxembourg-Wellin) permettent de sécuriser près de 20.000 raccordements dans les communes de Libramont, Martelange, Neufchâteau, Habay, Daverdisse, Bouillon et Léglise. Et fin 2021, le gouvernement avait de plus complété la liste des travaux pour améliorer la sécurisation de la Wallonie picarde et de la province de Liège.

58 communes de la « Wallonie du Sud » s'accrochent désormais au Schéma régional

Le Schéma a donc été complété ces derniers mois et validé par le gouvernement en décembre dernier pour une vaste région dite « Wallonie du Sud » qui comprend les 44 communes luxembourgeoises, 4 namuroises et 10 liégeoises de la partie germanophone, soit 36 opérateurs (33 communes indépendantes, deux intercommunales AIEC et Ciesac, et la SWDE), soit les trois quarts des opérateurs wallons de la distribution d'eau. En effet, jusqu'à présent, un certain nombre de communes luxembourgeoises restées totalement ou partiellement indépendantes avec leur réseau d'eau ne souhaitaient pas rejoindre ce schéma régional de peur d'être englouties peu ou prou par les grandes sociétés de distribution. Ce qui n'était pas tout à fait faux... Mais les choses ont évolué, des précisions ont été apportées et ce type de synergies n'est plus du tout lié à une potentielle reprise de réseaux communaux par les grands distributeurs, intercommunales ou coopératives comme la SWDE, à court ou moyen terme.

Il était toutefois important de ne pas rater le train, 17 millions étant dans la

Il faut arrêter de creuser des puits coûteux qui sont à la limite en quantité et en qualité

Ghislain Collignon

Ancien expert pour la SWDE sur ce projet de schéma régional du Sud

”

aménagement du territoire Des ressources inégalement réparties e



Les ressources en eau en Wallonie et à Bruxelles restent insuffisantes par endroits et par moments. © D.R.

J.-L.B.

Si les ressources en eau en Wallonie et à Bruxelles sont globalement suffisantes, contribuant même à alimenter partiellement la Flandre, elles restent insuffisantes par endroits et par moments faute d'interconnexions et de stockage suffisants.

Pour la ministre régionale Céline Tellier, qui participait fin 2022 à Libramont à une présentation des travaux de sécurisation de la zone dite « Wallonie du sud », « il faut dès lors s'adapter, non pas pour nous résigner, mais pour nous préparer et nous équiper par des mesures structurelles et progressives pour augmenter la disponibilité de nos ressources en eau, réguler lorsque c'est nécessaire la demande tout en faisant en sorte de mieux supporter les périodes de sécheresse. Ces mesures structurelles visent à réduire les situations de stress hydrique et à prévenir les pénuries d'eau, et pas seulement à gérer les épisodes critiques, ce qui est le rôle de la cellule "sécheresse" du Centre régional de crise ».

Comme déjà dit, voilà une bonne dizaine d'années que la Région concrétise son schéma régional (SRRE), qui est une approche intégrée de la gestion des ressources en tenant compte des enjeux environnementaux et du développement territorial.

« Au niveau opérationnel », poursuivait-elle, « la réflexion de ces derniers mois et la prise en compte des expériences des régions voisines, notamment les agences de l'eau françaises, nous ont conduits à structurer la stratégie intégrale "sécheresse" selon trois axes principaux. Le premier, intitulé l'"écorsilience hydrique", regroupe les mesures qui permettent de retenir plus

longtemps l'eau issue des précipitations et celles qui permettent aux organismes et à certaines activités de mieux résister à la sécheresse. Cet axe comprend une série de solutions préventives basées essentiellement sur la nature en matière de renaturation des cours d'eau, de recréation de zones humides, de végétalisation des centres urbains mais également un programme massif de plantation, Yes We Plant, un soutien à la forêt résiliente, la lutte contre l'érosion des sols, le soutien à l'agroécologie. »

« Gérer la demande »

« Le deuxième axe porte sur l'analyse et la gestion de la demande en eau, qui dresse à la fois un état des lieux sur l'évolution de nos besoins en eau et propose surtout des mesures qui permettent de gérer la demande et de réduire les pertes en eau. Le troisième axe repose sur le renforcement et la mobilisation de la ressource en eau avec comme objectif de mieux la répartir et de pouvoir la mobiliser, notamment par des mesures d'économie circulaire en réutilisant des eaux usées par exemple, ou des eaux de carrière pour des usages agricoles ou industriels. »

Dans le cadre de l'axe deux du « plan de relance wallon », et plus particulièrement de l'objectif de préserver la biodiversité et l'environnement, un budget



balance pour les premiers investissements indispensables pour renforcer la sécurisation. « Mais il fallait pour cela être sûr que ces investissements soient fonctionnels et utilisés, vu les coûts d'autant plus élevés que les distances sont longues et la démographie faible, d'où l'importance de l'adhésion des communes à ce SRRE », poursuit Ghislain Collignon.

La Wallonie du Sud, si elle est moins peuplée que le Sillon Sambre-et-Meuse, est par contre la région la plus compliquée en termes d'approvisionnement régulier en eau, ceci étant principalement dû à son sous-sol. Le problème est surtout récurrent en été

de 24 millions, dédié au volet sécheresse, a été validé par le gouvernement pour une série d'actions prioritaires, à savoir la mise en œuvre de nouvelles ressources en eau par les programmes ReUse ou Recharge, mission déléguée aujourd'hui à la SPGE, la création de réseaux d'alimentation décentralisés en eau, mission déléguée à la SWDE, l'amélioration de l'infrastructure agroenvironnementale, la mise en place de structures de stockage d'eau et d'irrigation via l'aménagement foncier pour les usages agricoles et une mission d'administration, ou encore l'amélioration de la performance des infrastructures publiques d'alimentation en eau, la lutte contre les fuites et les pertes.

A ce titre, il faut savoir que cent personnes œuvrent en permanence à la SWDE pour lutter contre les pertes en tous genres, chasser et réparer les fuites. Une prévention systématique qui peut se faire grâce à des systèmes d'écoute, avec des capteurs de sons qui détectent un écoulement normal, sans bruit, par rapport à un écoulement avec fuite, qui émet des sons.

A titre d'exemple, en 2014, l'opérateur en charge de la distribution à La Louvière estimait qu'il y avait 1 million de m³ de fuites par an... Les réparations sont donc continues sur un réseau dont certains tronçons sont âgés de plusieurs dizaines d'années.